

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2019****Sont présents :**

Christian FRANCE, Marie-Aline BONAVENTURE,
Fabienne MANGENOT, Françoise CLAUDE, Chantal DILLET,
Jean-Luc DUVAL, Alain ABSCHIEDT, Frédéric LATRAYE,
Sébastien BARTH, Dominique BREGNARD, Joël MAIRE

Est nommé secrétaire : Sébastien BARTH

- ORDRE DU JOUR**Renouvellement contrat Mme LAMBERT**

Le maire fait part au conseil de l'arrivée à échéance du contrat de la femme de ménage, il propose de le prolonger pour une durée de 3 ans du 1er Octobre 2019 jusqu'au 30/09/2022. Le conseil accepte à l'unanimité.

Etat d'assiette des coupes ONF 2020

Considérant la proposition de coupes établie par l'Office national des forêts pour l'exercice 2020/2021 dans la forêt communale, le conseil municipal demande **le martelage des parcelles suivantes** :

Parcelles	Surface (ha)	Volume présumé (m ³)
24u	4,91	220,95
19j	4,08	163,20
		384,15

La destination des bois à marquer dans ces parcelles sera la vente des grumes façonnées et le partage des autres produits (houppiers et petits bois) entre les affouagistes (campagne 2020/2021). La répartition de l'affouage par foyer sera réalisée par Jean-Marie CLAUDE, Philippe GAILLARD et Frédéric LATRAYE, désignés comme garants responsables. L'Office national des forêts déterminera les découpes dimensionnelles. Le délai d'abattage pour les grumes est fixé au 31 décembre 2020. Le délai unique d'exploitation, façonnage et vidange des bois partagés en affouages, est fixé au 1^{er} mai 2021. Au-delà de cette date, l'affouagiste perdra ses droits.

Prix de l'affouage 2018-2019

Les houppiers, taillis et petites grumes dans les parcelles 21 et 23 de la forêt communale ont été mis à la disposition de 24 foyers du village qui se sont déclarés "affouagistes". Le conseil municipal prend en compte le volume de bois de cette saison 2018-2019 et décide de fixer le montant de l'affouage à 90,00 €.

Contrat vente bois lieu dit « Feys »

Un lot de bois d'environ 6 stères provenant de trois hêtres oubliés par les bucherons lors de l'abattage a été vendu pour un montant de 30 € à M.LOZANO. Un lot de bois d'environ 15 stères a également été vendu pour 90 € à M. POUGET.

Renouvellement bail à ferme

Le bail à ferme n°32 arrive à expiration, le conseil municipal décide de renouveler ce bail pour une durée de neuf ans à Mr Jean-Luc DUVAL.

Le bail à ferme n°33 arrive à expiration, le conseil municipal décide de renouveler ce bail pour une durée de neuf ans à Mr Xavier MAIRE.

Examen du rapport de gestion du conseil d'administration SPL XDEMAT

Suite à l'acquisition début d'année de l'action obligatoire pour le logiciel SPL XDEMAT pour l'envoi des flux auprès de la préfecture, nous sommes actionnaire donc il nous est demandé tous les ans de valider le rapport de gestion. Le conseil valide celui-ci.

Mise en place RIFSEEP

Le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) est un outil indemnitaire qui a pour finalité de valoriser l'exercice des fonctions. La commune décide de le mettre en place pour la secrétaire de mairie.

Nouvelle adhésion SMIC 88

Le conseil municipal se prononce pour l'adhésion du syndicat des Eaux de Thuillières (siège : La Neuveville sous Montfort) au Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges.

Extension du réseau électrique pour les jardins de la roche de Charmes

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de l'extension des réseaux pour les serres des jardins de la roche de Charmes. Il informe que le coût total de l'opération s'élève à un montant de 54 140,93 € HT, la commune aura à sa charge 9745,37 € soit 18% du montant et le reste sera financé par le syndicat Départemental d'Electricité des Vosges. Ce montant sera prévu pour le prochain budget 2020. Les jardins s'engagent à reverser 50 % de cette somme.

Rénovation de la cuisine salle communale

Le maire présente plusieurs devis au conseil pour la rénovation de la salle, isolation, placo, peinture, électricité, etc... Il manque encore des devis pour finaliser le projet. Les travaux sont prévus pour le 1^{er} trimestre 2020, la salle communale sera donc indisponible du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Mars 2020.

La mairie sera fermée du 28 Octobre 2019 au 3 Novembre 2019.